

CR réunion téléphonique du 9 avril 2020 9h – 10h
**Comité Soins de Proximité des Ardennes
spécial Centres COVID**

Notes – M. Olivier complétée par le Dr GERBAUX

PRESENCES

ARS 08 (Mr Villenet – Mme Colomb – Mme Dumain)
CPAM 08 (Mr Suzanne)
CHiNA (MR MAZURE et Dr Fontaine)
AAPS – PTA 08 (Mr BIREBENT – Mme Ferreira)
Ardennes Santé Travail 08 (Mr RICHET)
Dr Benassine (Médecin du travail AST 08)
Médecins Libéraux (Dr Deballon, Dr Menguy, Dr Legros)
URPS IDEL (Mme Delaplace)
URPS ML (Dr Gerbaux, Mme Olivier)
Mme Schneider (Ordre IDE)
Dr Parent et Dr Coche (Médecin de prévention CPAM)
GHSA (Mr Melis, Mme Masson, Mme LENAGER)
Mme Delmotte (Clinéa)
Mairie de Givet

Mot d'introduction par Nicolas Villenet

Félicitations pour le démarrage des centres COVID et la mobilisation des professionnels :

Grâce au travail coordonné des médecins libéraux, de l'AAPS, de la CPAM, d'Ardennes Santé Travail, du CDOM08, du GHSA, du CHiNA, de la Croix Rouge Française, de la ville de Givet et de l'ARS, 5 centres COVID ont ouverts sur le département.

Il s'agit de s'assurer aujourd'hui que tous les moyens sont réunis pour maintenir la continuité et assurer le suivi.

Etat des lieux sur le département présenté par Mme Collomb (diaporama en support)

Centres COVID 08

➤ **Pour rappel**

- Centre COVID de Vouziers (ouvert depuis lundi 23 mars) dans les locaux du GHSA Vouziers
- Centre COVID de Reithel (ouvert depuis mardi 24 mars) dans les locaux du GHSA Reithel
- Centre COVID de Charleville (ouvert depuis mercredi 25 mars) dans les locaux d'Ardennes Santé Travail Charleville-Mézières
- Centre COVID de Sedan (ouvert depuis jeudi 26 mars) dans les locaux d'Ardennes Santé Travail Sedan
- Centre COVID de Givet (ouvert depuis 7 avril) dans les locaux communaux de la capitainerie

- *A noter que le centre de Givet n'a a priori pas été mis en place sous l'impulsion de professionnels de santé mais à la demande de la mairie de Givet et l'ARS contrairement aux 4 autres centre COVID ardennais.*
- Conventions initiales signées le 25/03 dans le Sud Ardennes et le Nord Ardennes + signatures de 2 avenants (avenant n°1 à la convention nord Ardennes signé le 2 avril et avenant n°2 à la convention nord Ardennes signé le 7 avril) et concernent la modification de la rémunération des médecins. Cette rémunération se fera par le biais d'un conventionnement ARS/AAPS : ARS versera à l'AAPS qui reversera aux médecins.
 - *A noter que la rémunération des médecins pour les vacances est bien effective et déjà en cours.*

Téléconsultations

- Mr Suzanne rappelle la possibilité désormais, l'assouplissement de faire des téléconsultations par téléphone.

« Pour les patients malades du Covid-19 ou susceptibles de l'être, pour les patients en affection de longue durée, pour les personnes de plus de 70 ans ou toute personne résident dans une zone blanche, ces téléconsultations peuvent désormais être réalisées simplement par téléphone, si l'équipement du patient ne permet pas la vidéo transmission. Cette possibilité est également ouverte au suivi à distance par les infirmiers des patients atteints du Covid-19 »
- Mr Suzanne indique que les téléconsultations sont passées de 15 à 20 par mois avant la crise à 4000 par mois aujourd'hui. On suit la même courbe que les statistiques nationales.
- Mr Suzanne informe que le DMP semble intéressant à exploiter dans le cadre des résultats des tests et avec le laboratoire Bio Ard'Aisne : mettre les résultats sur le DMP permettant aux patients de les récupérer.
- Mr Suzanne indique que dans les Ardennes, 20% des personnes ont un DMP ouvert
- Mr Birebent interroge la possibilité de mettre à disposition un agent administratif de la CPAM dans le Sud Ardennes pour l'ouverture des DMP.
Mr Suzanne répond que cette organisation est envisageable et que cette possibilité va être étudiée dans le respect du secret médical.
- Mr Legros, souligne qu'actuellement, ils ne disposent pas des résultats au format numérique (à revoir avec le laboratoire)
- Le Dr Fontaine fait remonter un besoin : avoir les résultats des patients qui sont consultés dans les centres COVID sachant qu'à leur niveau, ils n'ont pas accès au DMP.
Mme Collomb lui confirme qu'il s'agit d'une diffusion complémentaire à ce qui est déjà mis en place.
 - Le Dr Menguy relève que le DMP reste compliqué et que le fonctionnement avec les boites mail et Apicrypt est beaucoup plus pratique et rapide.
 - Le Dr Deballon remarque que cela ne doit pas mettre en cause le circuit d'information établi au départ

- Mme Collomb précise : Les résultats des hôpitaux vont au CHU de Reims
Les prélèvements au centre COVID sont transmis à Bio Ard'Aisne puis à Cerba.
Dr COCHE et Dr PARENT pourrait assurer cette intégration de l'ensemble des patients du département dans le DMP.
- Proposition de Mr Birebent validée par Mme Collomb d'organiser une réunion spécifique afin de définir les organisations possibles.

Statistiques

- Centre de Givet ouvert 4h par jour = 6 consultations en moyenne par jour
 - Centre de Vouziers ouvert 12h par jour = 7,5 consultations en moyenne
 - Centre de Rethel ouvert 12h par jour = 10 consultations en moyenne
 - Centre de Sedan ouvert 12h par jour = 12,5 consultations en moyenne
 - Centre de Charleville ouvert 16h à 20h par jour (1 plage de 12h + doublement plage sur 4 à 8h selon les jours) = 22 consultations en moyenne
- ➔ Possibilité de réduction des ouvertures des centres pour les activités faibles :
- 1 rdv toutes les 30 minutes permet :
 - 4h quotidiennes = 8 patients
 - 8h quotidiennes = 16 patients
 - 12h quotidiennes = 24 patients
- Question du Dr Richet : est-il question de modifier les horaires d'ouverture ?
 - Mme Ferreira informe que sur Vouziers, le Dr Dumont a suggéré à ses confrères de modifier les plages horaires – en attente des retours et recommandations de Mr Villenet.
 - Le Dr MENGUY attire la vigilance sur la nécessité d'avoir une grande réactivité et de tenir compte des variabilités de la semaine notamment le lundi.
 - La mairie de Givet attire l'attention sur le fait qu'il n'y a pas d'agent d'accueil sur Givet le Dimanche.
Mme Collomb précise que la croix rouge assurera l'accueil le dimanche.
 - Mr Villenet propose une consultation rapide des partenaires sur ce sujet de la modification des plages horaires des centres de consultations COVID.
Des options vont être proposées prenant en compte « un rythme soutenable au long cours » et pour mise en place à compter de mercredi prochain.
Il estime probable que la durée des centres COVID soient prolongées tout au long du mois de mai.

Communication des résultats des prélèvements

Rappel de la « procédure » :

1. Indication de prélèvement
2. Ordonnance de prélèvement si laquelle le nom du MT est indiqué
3. Recueil du consentement du patient pour communication du résultat
4. Analyse du prélèvement (plutôt à j+3 j+4)

5. Si consentement donné, le laboratoire communique les résultats positifs ou négatifs :
 - à l'ARS, qui les communique au Centre 15, et procède avec l'aide de médecins CPAM08 et AST08 et des IDE EN à l'enquête épidémiologique
 - au MT qui est chargé d'informer le patient
 - à défaut de MT, au centre COVID, le médecin qui assure la permanence à ce moment-là est chargé d'informer le patient

- Mme Delaplace interroge sur les résultats aux tests faux négatifs.

Mme Collomb informe d'une fiabilité des tests à 70 %

Les règles de confinement demeurent donc essentielles pour tous patients testés

- Le Dr Fontaine indique la nécessité de recevoir/être dans la boucle de tous les résultats positifs et négatifs
- Le Dr COCHE souligne la nécessité que l'ARS lui transmette les résultats des prélèvements pour l'enquête épidémiologique. (Revoir la procédure avec Mme DUFRESNE de l'ARS)
- Dans le sud Ardennes, les centres ont accès au TDM de l'hôpital. Les médecins n'ont pas de retour ni le centre 15. Procédure en cours de révision lors de la réunion interne avec le GHSA.
- Le China ne fait pas non plus de retour au médecin traitant sauf sur compte rendu de passage au SAU ou sortie d'hospitalisation. Mr Fontaine en a pris note de la nécessité de transmission rapide des résultats au médecin traitant.
- Le Dr BENASSINE, précise que les médecins du travail sont disponibles si besoin d'aide.

Suivi des patients

- Une réunion interne a eu lieu lundi soir pour travailler ce point
1. Une fiche de suivi a été créée et est complétée à chaque consultation en centre COVID
Le médecin consultant propose une orientation du patient (autosurveillance, suivi médical, suivi infirmier, hospitalisation)
 2. La fiche de suivi est communiquée directement au MT (sud Ardennes) ou par l'intermédiaire de l'AAPS au MT (nord Ardennes)
 3. En l'absence de MT, elle est communiquée au réseau Arduinn'âge pour mise en place de l'orientation préconisée
 4. L'AAPS appelle le patient 3 jours après la consultation en centre COVID pour évaluer ses besoins (alimentaire, médicaments, social, etc.)
 5. Un examen clinique est proposé au 7^{ème} jour de la maladie pour le MT, ou à défaut au centre COVID
- Constat des sorties d'hospitalisation qui pose problème, le lien ville hôpital doit être accompagné. Pour ce faire, mobilisation du réseau Arduinn'âge

Mr Birebent interroge les contacts entre le réseau Arduinn'âge et les services hospitaliers.

Le réseau Arduinn'âge n'étant pas connecté, Mme Collomb se renseigne. Pour le Moment ni le China, ni le GHSA n'a été contacté.

- La question du matériel de protection individuel dans le cadre des suivis à domicile est posée. Nécessité du même matériel pour les soignants prenant en charge les patients sortant d'hospitalisation ?
Mr Villenet a conscience de l'impact du manque de matériel dans le suivi à domicile des patients COVID. Le problème de manque de masque est en train d'être réglé, mais il existe une tension notamment sur les sur blouses. Tout est mis en œuvre pour permettre ce suivi dans des conditions d'équipements suffisantes.
- Le Dr Deballon informe du travail de collecte du matériel mis en place sur le Rethélois
Ont essayé de faire un protocole concernant le matériel.
- Mr Birebent interroge sur la nécessité des EPI ou non en sortie d'hospitalisation.
Le Dr Fontaine rappelé que les patients COVID+ sortant demeurent contagieux puisque certains patients ont toujours une excrétion virale à 30 jours.

Remarques / Questions diverses

- Mme Schneider informe avoir reçu, par la voie d'un gendarme, un document à destination des professionnels libéraux dans le cas où ils subiraient des malveillances : dégradation de véhicules, vol de masques/gants... (document avec recommandations/conseils).
Ce document a été diffusé par URPS IDEL et va être relayé par l'ARS.
A noter qu'aucune agression n'a été recensée par la gendarmerie dans les Ardennes contrairement à la marne.
- Le Dr Parent s'interroge sur la vaccination pneumocoque pour les patients à risque dans les centres Covid ?
Mr Villenet indique que ce n'est pas prévu et que cela doit être à l'initiative des médecins libéraux.
- Question de ce qui est prévu concernant la réalisation des tests sanguins sur le secteur :
Mr Villenet informe concernant la stratégie de sortie de confinement, qu'au niveau des Ardennes, une proposition est en cours d'étude pour intégration à une stratégie régionale, en attente, elle-même, de la stratégie définie au niveau national.
Dès qu'une stratégie sera définie pour les Ardennes, l'information sera évidemment transmise. Cette stratégie impliquera fortement tous les partenaires, les élus, etc... une pédagogie concernant sa mise en œuvre sera nécessaire
- Le Dr Parent pose la question de la vaccination pour le pneumocoque directement dans les Centres COVID chez les patients pour lesquels l'indication est posée (cf. indication sur coronaclic).
Mr Villenet précise que cela n'est pas envisageable car cela relève purement de la médecine de ville. Par ailleurs, si patient malade ou fébrile, pas de vaccination et risque de contamination si vaccination dans ces sites.
La question peut se poser sur une stratégie en dehors des centres COVID.
- Rappels :
 - Live chat ce soir à 19h30
 - Prochain comité jeudi 16 avril à 9H (même numéro - même code)